PAVILLON BLEU : CRITÈRES DES PORTS

Le Pavillon Bleu est une campagne de sensibilisation à l'environnement. Il récompense les ports de plaisance et les haltes nautiques pour leurs efforts en faveur d'un tourisme durable.

4 GRANDES FAMILLES DE CRITÈRES

- **Éducation et sensibilisation du public à l'environnement :**
  Mise en place de trois actions de sensibilisation aux problèmes d'environnement et de protection de la nature, diffusion de la charte des plaisanciers Pavillon Bleu, code de bonne conduite environnemental / Information sur la faune et la flore et les espaces naturels / Information et consignes de sécurité / Affichage d'un plan du port et de ses équipements

- **Gestion du site :**
  Planification et aménagement / Accueil / Équipements / Sécurité / Gestion environnementale

- **Gestion des déchets :**
  Collecte sélective des déchets ménagers et déchets spéciaux / Propreté du site / Fréquence d'entretien et de collecte / Destination et traitement appropriés des déchets

- **Gestion du milieu :**
  Gestion des pollutions (prévention et réduction / Gestion des eaux usées et pluviales

Un port Pavillon Bleu d'Europe doit, entre autres, permettre la récupération de tous produits nuisibles pour l'environnement. Son plan d'eau et ses pontons doivent être propres et il doit assurer un niveau de sécurité satisfaisant aux usagers.

En cas de non-respect accidentel d'un des critères impératifs du Pavillon Bleu, celui-ci doit être abaissé jusqu'au rétablissement complet de la situation et le motif de retrait et sa durée doivent être indiqués.

Port Chantereyne
CHERBOURG

Le Pavillon Bleu est une campagne de la Fondation pour l'Éducation à l'Environnement en Europe
115 rue du Faubourg Poissonnière - 75009 Paris
Tel 01 45 49 40 50 - pavillonbleu@f3e.org - www.pavillonbleu.org

PAVILLON BLEU